

## **Intervention de Mme Amina Bouayach**

### **Congrès mondial contre peine de mort**

Mesdames et messieurs les congressistes,

Chers ami (es) abolitionnistes,

Comment passer de la parole politique à celle de la société civile ? Ou dit autrement : comment construire une action continue pour que la société civile, convaincue de la nécessité de protéger le droit à la vie, puisse mieux investir le champ du débat public et faire entendre sa voix en vue de l'abolition de la peine de mort.

Le combat de la société civile sur la question est d'abord une démarche visant à rendre **ubiquitaire** le refus du meurtre légal par la mise en lumière de différentes zones d'ombre qui légitiment la vengeance par le droit.

ABOUTIR à la Garantie du droit à la vie, ce droit absolu et originel sans lequel aucun autre droit ne peut être exercé, tel est notre objectif premier.

Pour ce faire, nous avons tous besoin d'outils, de techniques et de stratégies pour faire face, sur tous les fronts, politique, juridique, culturel, de manière holistique et pluridimensionnelle, au discours erroné de ceux qui s'opposent à l'abolition ; et afin de pouvoir guider l'acteur politique hors du terrain de l'hésitation et de la crainte vers celui de l'audace, de la raison et de l'humanisme.

C'est dans cet esprit que nous avons abordé la préparation du 8<sup>ème</sup> CONGRES MONDIAL contre la peine de mort au sein du comité académique, auquel j'ai eu l'honneur de prendre part aux côtés de mes collègues, abolitionnistes de différents continents.

Cher(es) ami(es),

Il s'agit, cher(es) ami(es) de définir les priorités stratégiques devant servir de tableau de bord pour notre mobilisation, partager les processus pour l'abolition, coordonner les actions de plaidoyer et soutenir le travail des acteurs abolitionnistes en mettant en lumière les enjeux dans leur région, en leur offrant un contenu pratique.

Je tiens à féliciter ECPM du choix, des membres du comité, des Juristes, militants, chercheurs, dont l'expertise confirmée et l'implication militante et soutenue pour le combat abolitionniste nous a permis de nous inspirer d'une connaissance riche du terrain.

Le programme académique, diversifié et regroupant les différents acteurs, a pour ambition, de s'inscrire dans une démarche à la portée stratégique et pratique, offrant aux congressistes l'opportunité, pour les trois années à venir, d'améliorer leur plaidoyer et renouveler leur argumentaire pour abolir la peine de mort.

Nos débats au sein du comité académique, chers amis, ont été riches et constructifs, fondés sur une méthodologie participative, en vue que chacune et chacun des congressistes, puisse s'approprier le programme académique. Merci à ECPM,

à la Coalition mondiale, aux organisations des droits de l'Homme et aux personnalités, journalistes, avocats(es), professeur(es)... qui ont fait bénéficier le comité de leur expertise sur la peine de mort.

J'espère que le comité a réussi à traduire vos attentes et préoccupations en thèmes accessibles pour une implication plus large pour l'abolition. Un programme de 15 thèmes, validé par 8 experts indépendants du Comité académique, permettra à l'ensemble des acteurs de débattre des orientations à donner à notre combat abolitionniste à l'échelle internationale, régionale et nationale.

Notre conviction est, tous les jours, renouvelée et notre détermination, résiste aux aléas de la scène politique. Le 8<sup>ème</sup> congrès est encore plus déterminé à agir pour consolider notre combat contre la peine de mort, chaque jour fortifié par le prononcé de jugements d'exécution et de mise à mort.

Le 8<sup>ème</sup> congrès, chers amis, est une fois encore, un moment d'une portée exceptionnelle, contre la peine de mort, nous sommes fiers de nous confirmer, en tant que mouvement universel pour la protection du 1<sup>er</sup> droit, le droit à la vie.